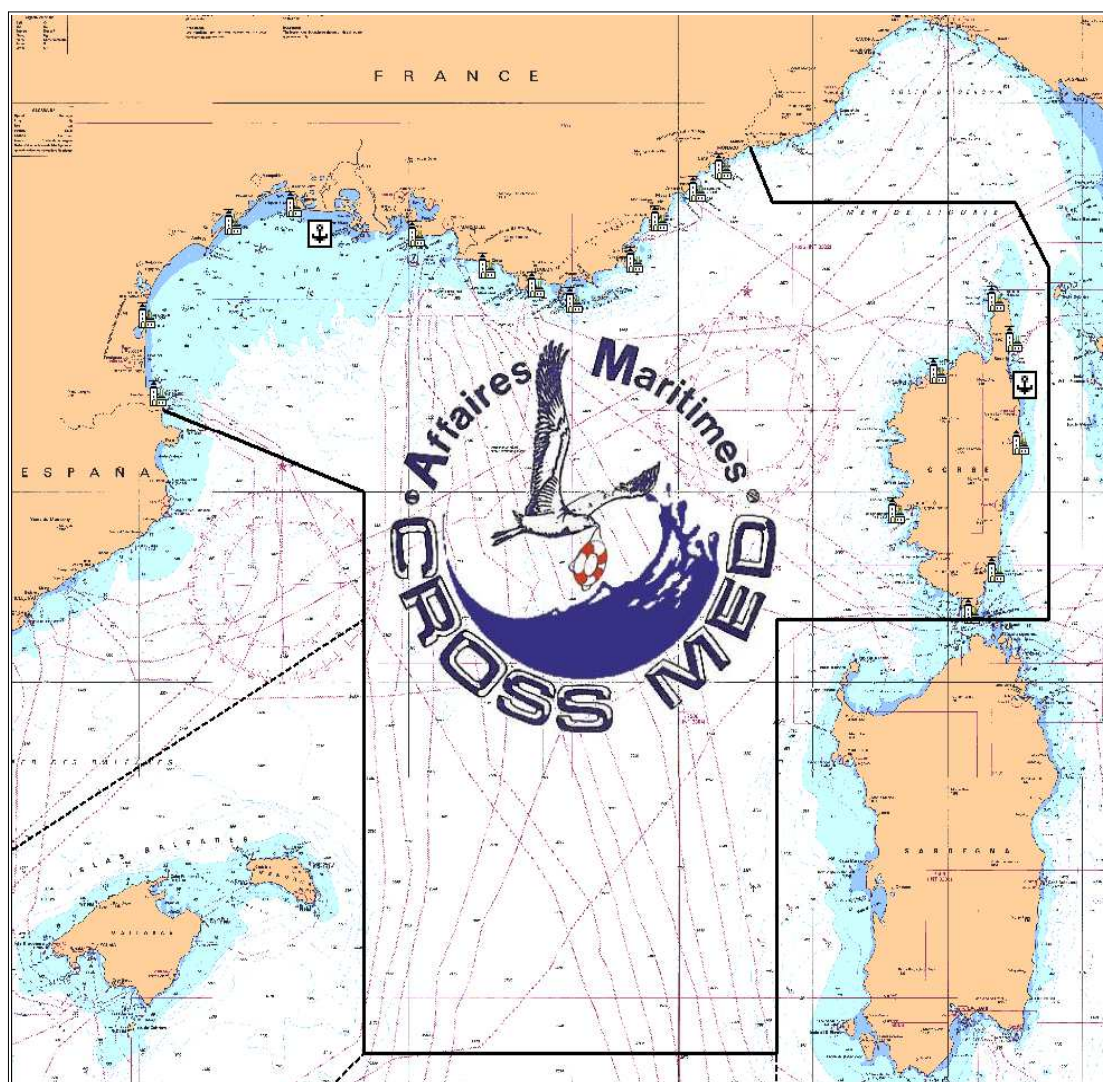


CENTRE REGIONAL OPERATIONNEL DE SURVEILLANCE ET DE SAUVETAGE DE LA MEDITERRANEE

Bilan d'activité

Saison estivale 2016
(du 1^{er} juin 2016 au 30 septembre 2016)

RECHERCHE & SAUVETAGE



AVERTISSEMENT: Les données présentées ci-après reflètent **les opérations coordonnées, enregistrées ou suivies par le CROSS Méditerranée**, parfois en coopération avec d'autres centres de secours (CODIS, SAMU) des départements littoraux. Elles n'intègrent pas les événements traités seuls par ces centres, dans la bande des 300 mètres (cas des opérations impliquant des baigneurs ou des engins de plage ne nécessitant pas de moyens en renfort, notamment aériens) et dans les ports.

Les données chiffrées apparaissant entre (-) sont celles de l'année n-1 (2015) voire n-2 (2014).

Commentaires généraux

Une saison estivale moins dense en nombre d'opérations mais plus riche en véritables opérations de secours

La saison 2016, avec 2036 opérations, compte moins d'opérations qu'en 2015 (2162)

Au cours de cette saison, les interventions des moyens nautiques (1914), aériens (156 engagements d'hélicoptères ou d'avions), mais aussi terrestres, coordonnés ou sollicités par le CROSSMED, auront permis de **porter secours à 625 personnes ou assistance à 2641 personnes**.

Le nombre total de décès (20) et de disparus (4) dans des opérations coordonnées ou suivies par le CROSS est en hausse par rapport à 2015 (17).

Le détail des accidents mortels se décline, pour le CROSS, de la manière suivante :

- 1 plongeur bouteille (5 en 2015) ;
- 3 apnéistes, dont un heurté par un navire (0 en 2015) ;
- 6 baigneurs (9 en 2015) ;
- 3 Hommes à la mer : 1 à partir d'un kayak, 1 victime d'un coup de bôme en voilier et 1 tombé d'un pédalo (3 en 2015) ;
- 2 décédés suite à un abordage de nuit entre deux bateaux à moteur ;
- 3 suite à des événements de mer (chavirage, voie d'eau et échouement dans les rochers) ;
- 2 noyades, après chute de falaise.

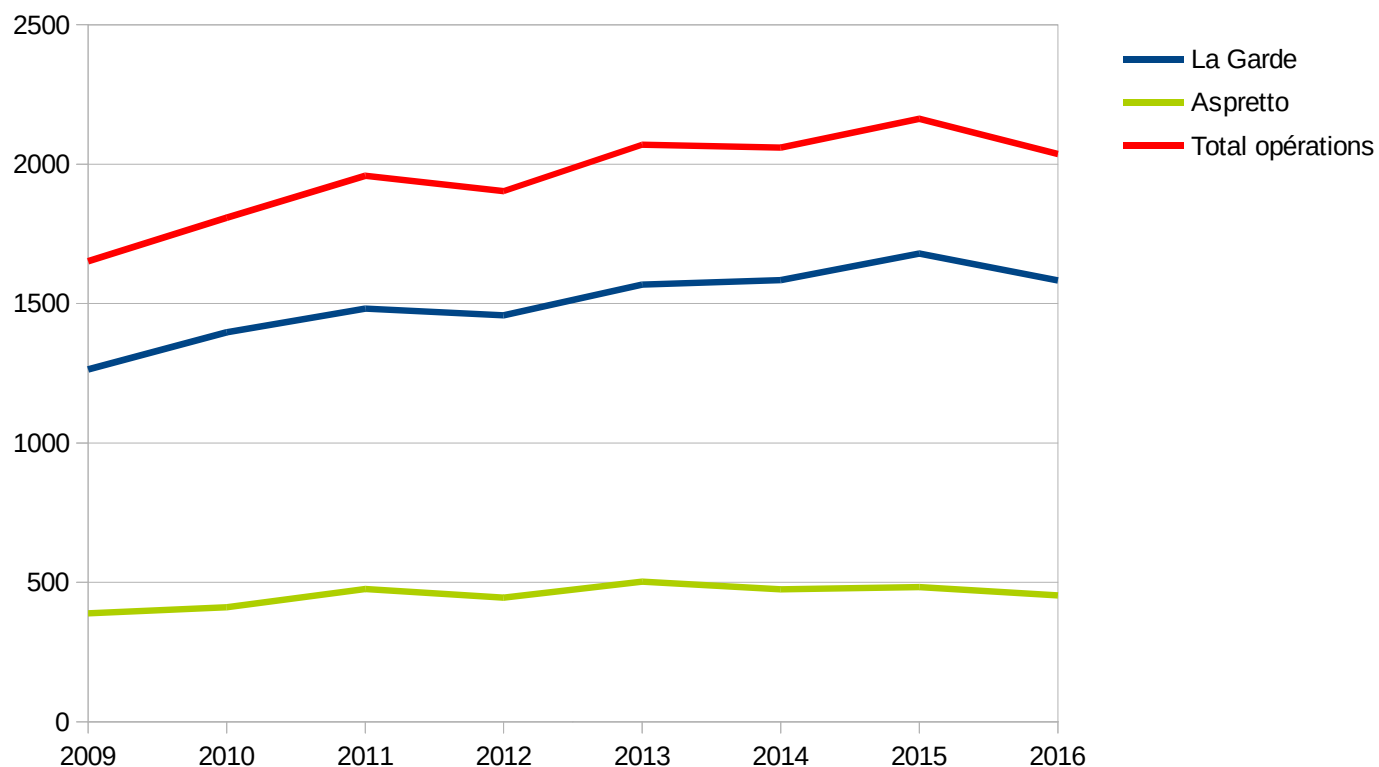
On note en outre, lors d'opérations d'assistance médicale en mer, le décès de 2 personnes à bord de navires en raison de problèmes médicaux sur lesquels les mesures de prévention sécurité des loisirs nautiques n'ont pas d'incidence. Par ailleurs, 4 personnes sont portées disparues (0 lors de l'été 2015) malgré les recherches engagées (2 parties en embarcations et 2 tombées à la mer à partir de navires à passagers).

On remarque la nette diminution des morts en plongée bouteille mais l'accroissement significatif des décès ou disparitions par accidents de mer.

Le nombre de personnes secourues est en augmentation par rapport aux chiffres de 2016 malgré un nombre total d'opérations inférieur. Le nombre de personnes assistées est donc, naturellement, en net recul. Cela pourrait signifier que le CROSS MED a été, cette année, sollicité pour des motifs plus sérieux ayant réellement trait à la sauvegarde de la vie humaine en mer.

1 – Activité opérationnelle

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Evol. 2015/2016
La Garde	1263	1397	1482	1458	1568	1584	1679	1583	-96
Aspetto	388	411	476	445	502	475	483	453	-30
Total	1651	1808	1958	1903	2070	2059	2162	2036	-126



* pendant la période estivale 2016, plus de 1000 dossiers supplémentaires ont été ouverts par le CROSSMED concernant des événements nautiques dans la zone de responsabilité du PREMAR et pour lesquels des actions ont été réalisées ; toutefois ces dernières n'ont pas été coordonnées par le CROSSMED, ou n'ont pas donné lieu à une intervention significative (voiliers retrouvés échoués, interventions postes de plages, signalement ne nécessitant pas une assistance...) Elles ne sont pas comptabilisées dans les statistiques officielles par le CROSSMED, mais sont significatives de l'activité importante des loisirs nautiques le long du rivage.

2 – Bilan humain

pour les événements de mer
ayant donné lieu à opérations CROSS
2016 (2015) (2014)

BILAN	CROSS MED La Garde	CROSS MED en Corse	Total MEDITERRANEE
ASSISTEES	2641 (2928) (2425)	606 (533) (642)	3247 (3461) (3067)
RETRouveES	6 (16) (16)	0 (0) (4)	6 (16) (20)
SECOURUES	625 (605) (896)	301 (282) (201)	926 (887) (1097)
TIREES D'AFFAIRE SEULES*	461 (1603) (1849)	290 (1238)(1114)	751 (2841)(2963)
DECEDES	14 (15) (20)	6 (2) (3)	20 (17) (23)
DISPARUS	3 (0) (1)	1 (0) (0)	4 (0) (1)
IMPLIQUEES DANS FAUSSE ALERTE	218	62	280
TOTAL GENERAL	3973 (5169) (5213)	1265 (2056) (1826)	5238 (7230) (7179)
dont blessées	174 (205) (185)	73 (105) (71)	247 (303) (256)

* *tirées d'affaire seules : personnes ayant demandé une assistance mais qui ont résolu leur difficulté eux-mêmes, sans le concours d'un moyen, privé ou spécialisé.*

Le bilan compte davantage de personnes disparues qu'en 2014 et 2015. Toutefois, seuls deux événements sont liés à la pratique des loisirs nautiques : un départ précipité en voilier sans safran et une disparition en canoë gonflable. Les autres sont des personnes manquantes à bord de ferries ou de navires de croisière.

3 - Localisation des opérations

3.1 - Localisation des opérations par centre opérationnel et par zone

<i>CROSS MED</i>	Ports et accès	Plage et 300 mètres	Eaux intérieures et territoriales	Zone de responsabilité française (> 12 milles)	Zone de responsabilité étrangère	TOTAL
	2016 (2015) (2014)	2016 (2015) (2014)	2016 (2015) (2014)	2016 (2015) (2014)	2016 (2015) (2014)	2016 (2015) (2014)
LA GARDE	139(150)(156)	291(343)(301)	1090(1104)(1049)	47(55)(58)	16(27)(20)	1583(1679)(1584)
CORSE	27(27)(24)	130(122)(157)	273(294)(265)	13(25)(19)	10(15)(10)	453(483)(475)
Total Méditerranée	166(177)(180)	421(465)(458)	1363(1398)(1314)	60(80)(77)	26(42)(30)	2036(2162)(2059)

3.2 - Localisation des opérations par département et par zone

<i>DEPARTEMENT</i>	<i>PORT & ACCES</i>	<i>PLAGE & 300 METRES</i>	<i>EAUX TERRITORIALES</i>	<i>TOTAL</i>	<i>Répartition par région (bande côtière)</i>
PYRENEES-ORIENTALES	8(7)(8)	25(18)(21)	98(67)(60)	131(92)(89)	Languedoc-Roussillon 20,7%
AUDE	5(8)(6)	8(10)(14)	38(37)(51)	51(55)(71)	
HERAULT	12(15)(10)	37(39)(38)	122(139)(116)	171(193)(164)	
GARD	4(6)(6)	8(17)(20)	40(40)(38)	52(63)(64)	
BOUCHES-DU-RHONE	21(32)(27)	50(55)(50)	202(201)(193)	273(288)(270)	PACA 55,8%
VAR	72(61)(76)	116(159)(112)	378(397)(379)	567(617)(567)	
ALPES-MARITIMES	15(19)(20)	41(42)(44)	192(209)(187)	248(270)(251)	
HAUTE-CORSE	9(9)(18)	42(43)(40)	89(89)(106)	140(141)(164)	Corse 23,5%
CORSE DU SUD	20(19)(9)	94(80)(119)	204(213)(184)	318(312)(312)	
TOTAL ZONE COTIERE	166(176)(180)	421(463)(458)	1363(1392)(1314)	1950(2031)(1952)	100 %
> 12 milles + étranger	-	-	-	86(131)(107)	
TOTAL MEDITERRANEE	166(176)(180)	421(463)(458)	1363(1392)(1314)	2036(2162)(2059)	

Le département du **Var**, est, comme chaque année, le premier département impliqué, avec plus de **29% des opérations**. Viennent ensuite la Corse du Sud (16,4%) et les Bouches-du-Rhône (13,9%) ; la tendance des années précédentes se maintient donc. Les départements des Pyrénées-Orientales et de la Corse du Sud sont les seuls pour lesquels le nombre d'opérations a augmenté en 2016. Les chiffres sont en baisse pour la Côte d'Azur ce qui semble cohérent avec la diminution de la fréquentation touristique annoncée dans les médias.

Sur le littoral continental, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur génère presque 3 fois plus d'opérations que le Languedoc-Roussillon.

Sur « l'île de Beauté », **presque 70 % des opérations a lieu en Corse du Sud**.

1.4.4 - Opérations liées aux loisirs nautiques

4.1 - Nombre d'opérations par activités de loisirs nautiques

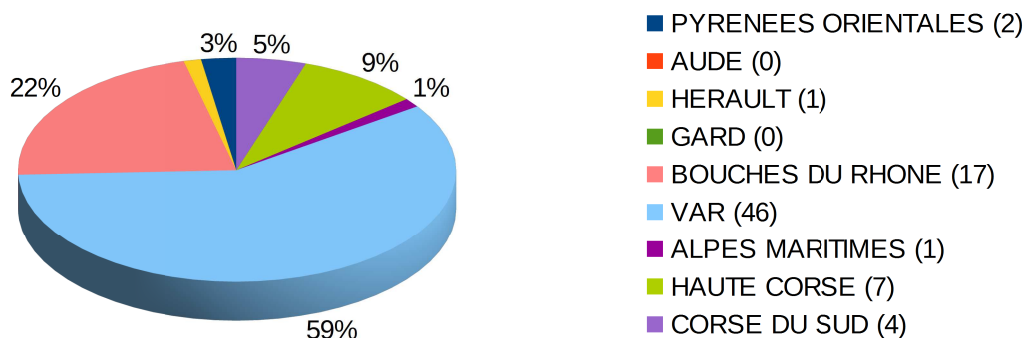
CROSS MED	CROSS MED La Garde	CROSS MED en Corse	Total CROSS MEDITERRANEE
BAIGNADE	15 (19)(22)	13 (12)(29)	28 (31)(51)
<i>dont bande des 300 mètres</i>	11 (11)(14)	11 (10)(24)	22 (21)(38)
TOTAL PLONGEE	70 (89)(95)	12 (19)(26)	82 (108)(121)
<i>dont chasse sous-marine & apnée</i>	3 (3)(9)	1 (3)(8)	4 (6)(17)
<i>dont plongée bouteille</i>	67 (85)(86)	11 (16)(18)	74 (101)(104)
AUTRES LOISIRS NAUTIQUES	141 (182)(158)	44 (41)(44)	185 (223)(202)
<i>Kayak</i>	21 (18)(14)	9 (12)(8)	30 (30)(22)
<i>Kitesurf</i>	22 (49)(40)	5 (0)(8)	27 (48)(48)
<i>Planche à voile</i>	16 (23)(19)	5 (5)(8)	21 (28)(27)
<i>Véhicule Nautique à Moteur (VNM)</i>	26 (30)(42)	15 (11)(10)	40 (41)(52)
<i>Surf</i>	0 (0)(0)	0 (1)(0)	0 (1)(0)
<i>Plaisance voile légère*</i>	24 (24)(20)	8 (5)(4)	32 (29)(24)
<i>Autres (engins et pneumatique de plage, paddleboard, engins tractés...)</i>	32 (38)(23)	2 (7)(6)	34(45)(29)
TOTAL GENERAL	226 (290)(275)	69 (72)(99)	295 (362)(374)

4.2 - Accidents de plongée bouteille

Bilan humain pour la plongée bouteille

- 1 personne décédée
- 82 personnes secourues
- 1 personne tirée d'affaire seule

Bilan par départements



Le nombre d'interventions liées à l'**activité de plongée a diminué de 25%**. Une seule personne est décédée cette année en plongée bouteille et une en apnée. Ce chiffre est en constante baisse ces dernières années. Il peut être le reflet d'une plus grande prudence des pratiquants, d'une meilleure formation des moniteurs, comme de l'efficacité d'une filière de secours qui permet d'arriver en caisson hyperbare dans les plus brefs délais. Les efforts des services de l'État dans le domaine de la prévention comme dans l'amélioration des procédures de secours donc de la rapidité des décisions et du traitement des accidentés, sont constants. Toutefois, il semble être aussi le reflet d'une pratique plus répartie tout au long de l'année puisque les accidents de plongée ont été nombreux durant les week-ends prolongés d'avril/mai et le mois d'octobre.

Toutefois, ces données peuvent ne pas refléter la totalité des accidents de plongée. En effet les cinq caissons hyperbares de la façade (Perpignan, Marseille, Toulon, Nice et Ajaccio) traitent souvent un volume plus important de plongeurs qui ne passent pas par la coordination du CROSS et la régulation avec le SAMU de Coordination Médicale Maritime (+ 30% environ) : des accidents peuvent être réglés par un autre organisme de secours par méconnaissance de la procédure et ils peuvent survenir à terre hors de la zone de compétence maritime.

Il convient de rappeler la nécessité de s'adresser au CROSS afin que les opérations soient correctement régularisées et les victimes d'accident envoyées au caisson dans les plus brefs délais.

Les inquiétudes concernant les kite-surfeurs en difficulté ont diminué. Il convient de maintenir l'effort des pratiquants à signaler toute perte de matériel avec description de ses caractéristiques au CROSS MED. Le CROSS MED va poursuivre ses démarches de prévention pour la saison 2017, en allant à la rencontre des clubs de kite-surf, notamment lors de salons, manifestations nautiques ou réunions de structures, porteur des messages suivants :

- signalement des voiles perdues en mer ;
- marquage des voiles ;
- possibilité de joindre les clubs susceptibles d'être sur place lorsqu'une alerte se déclare ;
- veille VHF 16 des sécurités des clubs ;
- signalement lumineux des kite-surfeurs de nuit.

Il convient, par contre, de développer un axe de prévention et de répression en direction de certains loueurs de kayaks ou de stand-up paddles qui ne recueillent aucun élément sur les locataires (identités, numéros de téléphone portables, etc) ce qui entraîne des difficultés particulières dans les opérations de recherche de personnes manquantes. En effet, de nombreux bars et restaurants de plage louent ces flotteurs sans assurer d'encadrement de la pratique (sécurité/prévention en amont et sécurité/surveillance/récupération des pratiquants en difficulté en aval, signalement en cas de perte de matériel).

5 - Répartition mensuelle des opérations

<i>CROSS MED</i>	Juin (2015) (2014)	Juillet (2015) (2014)	Août (2015) (2014)	Septembre (2015) (2014)	Total (2015) (2014)
CROSS MED-LA GARDE	281 (292) (314)	458 (517) (455)	560 (589) (545)	284 (281) (270)	1583 (1679) (1584)
CROSS MED-EN CORSE	52 (54) (70)	158 (142) (159)	202 (214) (206)	41 (73) (40)	453 (483) (475)
Total Méditerranée	333 (346) (384)	616 (659) (614)	762 (803) (751)	325 (354) (310)	2036 (2162) (2059)

La prédominance du mois d'août en termes de nombre d'opération semble de retour pour cette saison 2016.

24 journées « seulement » ont été sous Bulletin Météorologique Spécial (BMS) durant la saison ; en revanche, elles ne correspondent pas aux forts pics d'activités notés, en particulier celles à plus de 30 opérations des 14 et 15 août.

6 - Typologie des opérations pour les navires de plaisance

<i>CROSS</i>	CROSS MED La Garde		CROSSMED en Corse		Total MEDITERRANEE	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
PLAISANCE VOILE						
ABORDAGE	10	0	0	0	10	0
CHAVIREMENT	2	3	2	0	4	3
DEMATAGE	9	8	3	4	12	12
ECHOUEMENT	75	73	14	10	89 = 15,78 %	83 = 15,31 %
HEURT	1	0	6	0	7	0
INCENDIE	1	0	0	0	1	0
VOIE D'EAU	15	11	3	2	18	13
AIDE MEDICALE	50	46	26	32	76 = 13,47%	78 = 14,39 %
HOMME A LA MER	4	0	2	0	6	0
INCERTITUDE	3	2	2	1	5	3
RUPTURE DE MOUILLAGE	20	14	18	12	38	26
SANS AVARIE EN DERIVE (météo, inexpérience)	4	13	1	1	5	14
AVARIE, panne de carburant	168	173	46	56	214 = 37,94%	229 = 42,25 %
IMMOBILISE DANS ENGIN	16	22	5	4	21	26
AUTRES	14	15	8	12	22	27
FAUSSE ALERTE	27	21	9	7	36	28
Total	419	401	145	141	564	542
PLAISANCE A MOTEUR	2016 (2015)				2016	2015
	< 8 m	> 8 m	< 8 m	> 8 m		
ABORDAGE	8 (0)	4 (1)	2 (0)	2 (0)	16	1
CHAVIREMENT	2 (8)	0 (0)	3 (2)	0 (0)	5	10
ECHOUEMENT	32 (37)	31 (24)	4 (1)	10 (9)	77 = 7,8 %	71 = 7,1 %
HEURT	1 (1)	1 (3)	10 (1)	5 (3)	17	8
INCENDIE	5 (4)	7 (8)	1 (0)	2 (3)	15	15
VOIE D'EAU	11 (18)	13 (11)	1 (2)	10 (6)	35	37
AIDE MEDICALE	32 (25)	15 (19)	19 (27)	12 (16)	78 = 7,9 %	87 = 8,7 %
PLONGEE AVEC BOUTEILLE	15 (8)	23 (28)	7 (4)	2 (5)	47 = 4,8 %	45 = 4,5 %
CHASSE SOUS-MARINE/PLONGEE EN APNEE	0 (0)	2 (1)	0 (0)	0 (0)	2	1
HOMME A LA MER	2 (6)	0 (3)	0 (0)	0 (0)	2	9
INCERTITUDE	3 (3)	1 (3)	0 (4)	0 (1)	4	11
RUPTURE DE MOUILLAGE	6 (14)	3 (3)	4 (18)	3 (4)	16	39
AVARIE	367 (388)	126 (107)	34 (33)	35 (14)	562 = 56,8%	542 = 54,1 %
IMMOBILISE DANS ENGIN	5 (14)	9 (10)	0 (1)	1 (1)	15	26
PANNE DE CARBURANT	21 (20)	8 (8)	5 (4)	4 (1)	38	33
AUTRES	13 (12)	5 (11)	4 (2)	5 (1)	27	26
FAUSSE ALERTE	19 (17)	8 (13)	5 (4)	1 (7)	33	41
Total	542 (575)	256 (253)	99 (103)	92 (71)	989	1002
	798 (828)		191 (174)			
TOTAL PLAISANCE MEDITERRANEE	1217 (1246)		336 (323)		1553 (1569)	

40% des opérations concernant la plaisance à voile portent sur des pannes de carburant et plus de 16% sur des échouements (soit plus qu'en 2015) ce qui est particulièrement représentatif de l'inexpérience des plaisanciers.

Dans le cas de la plaisance à moteur, ce sont les avaries (plus de 50%) qui représentent le plus grand nombre d'opérations.

Il ne faut toutefois pas minimiser ces 760 avaries ou pannes car elles peuvent dégénérer (au vu de la dégradation des conditions météo, de la nuit, de la panique et de l'inexpérience de l'équipage) et représenter un danger grave et imminent.

7 - Nombre d'opérations par type de moyens de transmission de l'alerte

CROSS	CROSS MED La Garde		CROSS MED en Corse		Total MEDITERRANEE	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
AUTRE MOYEN D'ALERTE	61	34	8	7	69	41
<i>dont fausses alertes</i>	9	2	2	1	11	3
AUTRE SIGNAL REGLEMENTAIRE	3	2	1	1	4	3
<i>dont fausses alertes</i>	1	0	0	0	1	0
BALISE DE DETRESSE (406 MHZ)	15	11	4	4	19	15
<i>dont fausses alertes</i>	13	7	4	2	17	9
MF / HF ASN	1	0	0	0	1	1
<i>dont fausses alertes</i>	1	0	0	0	1	1
MF / HF PHONIE	0	0	0	0	0	0
<i>dont fausses alertes</i>	0	0	0	0	0	0
SIGNAL PYROTECHNIQUE	37	38	0	5	37	43
<i>dont fausses alertes</i>	2	9	0	1	2	10
TELEPHONE A LA MER / GSM	660	687	173	167	833 = 40,91%	854 = 40,16 %
<i>dont fausses alertes</i>	9	9	3	4	12	13
TELEPHONE A LA MER / SATELLITE	10	14	3	1	13	15
<i>dont fausses alertes</i>	1	1	0	0	1	1
TELEPHONE A TERRE (fixe et mobile)	353	410	126	143	479 = 23,52%	553 = 26,00 %
<i>dont fausses alertes</i>	76	75	26	22	99	97
TELEX/TELECOPIE	1	1	1	0	2	1
<i>dont fausses alertes</i>	0	1	0	0	0	1
VHF ASN	15	20	4	9	19	29
<i>dont fausses alertes</i>	10	17	2	8	12	25
VHF PHONIE	427	461	133	142	560 = 27,50%	603 = 28,36 %
<i>dont fausses alertes</i>	6	17	4	2	10	19
TOTAL GENERAL	1583	1679	453	480	2036	2159
<i>dont fausses alertes</i>	128	139	41	40	169	179

La part des différents modes d'alerte est inchangée par rapport à l'année 2015.

La VHF en phonie (canal 16) doit toujours être privilégiée car il s'agit de l'outil le plus fiable et le plus performant, de surcroît en Méditerranée, où l'implantation des stations radio du CROSS MED sur des sites en altitude permet d'assurer une couverture très étendue. Le numéro gratuit 196 est davantage destiné à une alerte depuis la côte.

8 - Moyens mis en œuvre dans les opérations

8.1 - Intervention des moyens terrestres

Autorités	Nombre 2016	Nombre 2015
AFFAIRES MARITIMES	0	0
AUTORITE PORTUAIRE	6	27
SNSM	7	17
GENDARMERIE (nationale ou maritime)	41	71
SAPEURS POMPIERS	390	408
MARINE NATIONALE (Sémaphores, patrouille)	11	10
POLICE - CRS	44	51
Centre de consultation médicale (CCMM/TMAS)	68	80
SCMM / SAMU COTIER (Consultation/projection d'équipes SMUR)	317	299
AUTRE ORGANISME MEDICAL	12	19
MUNICIPALITES (police, postes de plages)	44	54
PROCHE / FAMILLE	0	0
PRIVE / PARTICULIER	3	22
ADMINISTRATIONS ETRANGERES	2	4
AUTRES	4	5
Total	949	1067

8.2 - Interventions des moyens nautiques

Autorités	2016	2015
AFFAIRES MARITIMES	17	18
AUTORITES PORTUAIRES	19	17
GENDARMERIE MARITIME	39	32
GENDARMERIE NATIONALE	45	49
SAPEURS POMPIERS	146 (7,63%)	188 (9,74%)
COZ / SECURITE CIVILE	0	0
S.N.S.M.	946 (49,42%)	988 (51,17%)
ENTREPRISE REMORQUAGE	49	37
MARINE NATIONALE	27	19
POLICE - CRS	14	17
DOUANES	40	24
MUNICIPALITES	105	62 (3,21%)
PROCHE / FAMILLE	5	9
PRIVE / PARTICULIER	406 (21,21%)	419 (21,69%)
ARMATEUR	28	19
AUTRE	14	23
ADMINISTRATIONS ETRANGERES	14	10
Total	1914	1931

Le nombre d'interventions par moyens nautiques est en régression ce qui est cohérent avec les chiffres du nombre total d'opérations en baisse.

Les 50 stations SNSM constituent les premiers partenaires du CROSS avec 49% des opérations et fournissent 48% des moyens nautiques. On note l'implication significative des privés/particuliers présents sur zone ainsi que celle des sapeurs pompiers.

8.3 - Interventions des moyens aériens

Autorités	Moyens	2016	2015
MARINE NATIONALE	Avion	11	12
	Hélicoptère (1 base à Hyères)	43 (27,56%)	53 (30,29%)
	Total	54	65
SECURITE CIVILE	Hélicoptère (7 bases dont 2 en Corse)	54 (34,61%)	67 (38,28%)
DOUANE	Avion	2	2
	Hélicoptère (1 base à Hyères)	6	8
	Total	8	10
GENDARMERIE (nationale)	Hélicoptère (1 base en Corse)	17	23
PRIVE / PARTICULIER	Hélicoptère	0	0
ARMEE DE L'AIR	Hélicoptère (1 base en Corse)	12	2
SAMU COTIER	Hélicoptère	11	8
ADMINISTRATION ETRANGERE	Avion + Hélicoptère	0	0
Total		156	175

Synthèse et axes d'effort pour l'année 2017

L'analyse des interventions fait ressortir presque toujours les mêmes responsabilités humaines dans l'origine des événements de mer. Beaucoup d'opérations sont le fait de l'inexpérience de pratiquants de voiliers, de kayaks ou de navires de plaisance à moteur : incapacité à jeter l'ancre, à manœuvrer pour rentrer au port, à naviguer à la voile sans moteur, à se repérer en mer (personnes perdues), surestimation de ses capacités physiques.

Par ailleurs, on signale des opérations qui impliquent des mineurs seuls et en trop grand nombre sur des véhicules nautiques à moteur, des hommes à la mer « volontaires » de personnes qui se jettent à l'eau pour récupérer un objet (à éviter absolument), des pratiquants de loisirs nautiques de nuit (kayak, apnée notamment).

Enfin, les forts vents d'est, moins fréquents, sont en revanche significatifs de beaucoup d'alertes pour le CROSS en raison des ruptures de mouillage et peuvent mobiliser des moyens étatiques ou bénévoles, même lorsque les vies humaines ne sont pas en danger (levée de doute). Il est donc conseillé aux plaisanciers de surveiller leurs mouillages.

En-dehors de ces cas emblématiques, on note que les bonnes pratiques se répandent également notamment parmi les kite-surfeurs ou les plongeurs bouteille.

Enfin, il convient de noter les « MAYDAY » et demandes de secours prononcés pour un simple mal de mer ou une panne moteur pour finalement refuser l'assistance offerte malgré l'engagement de moyens étatiques ou bénévoles. Même s'il ne s'agissait, en l'occurrence, que d'exagération du besoin de secours, il rappelle qu'une ou plusieurs fausse(s) alerte(s) volontaire(s), avec engagements de moyens, peuvent donner lieu à une plainte et de la répression comme ce fut le cas cette année à Agde.

Ainsi, il faut continuer à diffuser les messages de prévention suivants, par tous les moyens possibles :

- 1/ **connaître l'activité**: apprendre les éléments clés de la pratique de son activité et régulièrement vérifier son niveau de compétence auprès des clubs agréés.
- 2/ **connaître le milieu**: consulter les prévisions météorologiques - appréhender les dangers de la zone d'activité - respecter les autres usagers.
- 3/ **connaître le flotteur** : entretenir le flotteur et des équipements de propulsion. Entretenir et surveiller son mouillage. Connaître et maîtriser les moyens d'alerte à bord : être capable de donner l'alerte même si le seul pratiquant expérimenté à bord est en difficulté et, inversement, limiter les fausses manipulations et donc les fausses alertes et surtout, signaler toute mauvaise manipulation (ASN, balise) au CROSS.
- 4/ **se connaître soi-même**: vérifier sa condition physique et ne pas surestimer ses capacités.

Il convient de continuer à développer la campagne d'information sur les moyens d'alerte, dont le 196, encore manifestement trop peu connu. En effet, il est toujours moins efficace de reprendre la coordination d'une opération, sans avoir reçu l'alerte initiale (relais par autres services de secours, sans contact avec témoin initial)

